NATIONS
UNIES

S

Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/24748
2 novembre 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 2 NOVEMBRE 1992, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE CROATIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du Communiqué commun sur les pourparlers entre le Président de la République de Croatie, M. Franjo Tudjman, et le Président de la présidence de la République de Bosnie-Herzégovine, M. Alija Izetbegovic, en date du 1er novembre 1992.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Vladimir DROBNJAK

92-67218 0820V (F) 021192 021192

021192

/...

ANNEXE

Communiqué commun sur les pourparlers entre le Président de la République de Croatie et le Président de la présidence de la République de Bosnie-Herzégovine, rendu public le 1er novembre 1992

Le Président de la Croatie, M. Franjo Tudjman, et le Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine, M. Alija Izetbegovic, se sont rencontrés à Zagreb le dimanche 1er novembre 1992.

Ils ont fait le point de l'application de l'Accord d'amitié et de coopération entre les deux pays et ont examiné un certain nombre de questions d'actualité présentant un intérêt commun, en particulier les malentendus récents.

Le Président Izetbegovic a informé le Président Tudjman que la Bosnie-Herzégovine allait nommer, la semaine suivante, son ambassadeur à Zagreb, qui devrait être agréé. Les ambassades des deux Etats devraient commencer à fonctionner dès que possible et leurs services devraient être mis en place afin qu'elles assument leurs fonctions respectives à l'égard d'une série de questions touchant les relations entre les deux pays.

Les deux Présidents sont convenus que les tout récents affrontements entre certaines unités de l'armée de Bosnie-Herzégovine et des formations du Conseil de défense croate (HVO) portaient préjudice à leur lutte sans relâche contre l'agresseur commun. Il faut mettre fin immédiatement à ces affrontements et destituer et punir les coupables. Des commissions impartiales communes seront constituées afin d'établir les responsabilités individuelles. On évitera que pareils incidents ne se reproduisent à l'avenir en prenant les mesures voulues, notamment en constituant d'urgence un commandement mixte des forces de l'armée de Bosnie-Herzégovine et du HVO.

La lutte contre les forces extrémistes serbes et monténégrines qui mènent une guerre de conquête en Bosnie-Herzégovine et qui, aidées par la Serbie et le Monténégro, veulent la sécession des zones à peuplement serbe, demeure l'objectif commun des deux parties. La déclaration sur l'unification des zones occupées en Croatie et en Bosnie-Herzégovine (la prétendue République de Krajina et la prétendue République serbe) constitue un nouvel acte d'agression contre les deux Etats souverains et reconnus sur le plan international. Il s'agit purement et simplement d'un crime contre la paix et l'ordre international, y compris les principes de l'inviolabilité des frontières des Etats. Les Présidents se félicitent de la décision prise par la communauté internationale de constituer une commission pour repérer et poursuivre les criminels de guerre.

Les deux parties ont nommé leurs représentants au Comité mixte pour la coopération inter-Etats, notamment sur le plan militaire, qui commencera immédiatement ses travaux.

Les deux Présidents appuient en principe le projet de constitution pour la Bosnie-Herzégovine qui a été proposé par la Conférence de Genève sur l'ex-Yougoslavie, à condition que son libellé final sauvegarde les intérêts légitimes et l'égalité des populations musulmane et croate en Bosnie-Herzégovine. Aucun effort ne sera épargné pour faire en sorte que les représentants légitimes de la population serbe participent aux négociations visant à trouver une solution politique pour l'avenir de la Bosnie-Herzégovine.

Le Président Izetbegovic a informé le Président Tudjman que le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine serait remanié sous peu. Le poste de Premier Ministre sera confié à une personne désignée par l'Union démocratique croate de Bosnie-Herzégovine (HDZBiH). Le Président de la HDZ, M. Mate Boban, qui participait à la réunion, a déclaré que les représentants de la population croate de Bosnie-Herzégovine avaient proposé M. Miro Lasic comme membre croate de la présidence de la Bosnie-Herzégovine.

Ont participé aux pourparlers M. Jure Radic, chef du cabinet présidentiel, M. Gojko Susak, Ministre croate de la défense, le général Slobodan Praljak, Vice-Ministre de la défense, M. Mate Boban, Président du HDZBiH, M. Hairudin Somun, Conseiller présidentiel de la Bosnie-Herzégovine, et M. Sefko Omerbasic, Président du Meshihat pour la Croatie et la Slovénie.